

JUSTICE

Six mois ferme pour le dealer bien assis

Soutenant avoir revendu dans la rue pour la première fois, mais déjà confortablement installé dans une chaise de camping en fumant un joint, un jeune dealer colmarien a été interpellé jeudi dernier et jugé ce lundi.

« Ce serait soi-disant votre tout premier jour de deal, et déjà vous aviez prévu une bonne chaise pour fumer des joints en attendant le client ? », a lancé le président Jean-François Kuhn.

Le jeune homme aurait mieux fait de rester assis : une patrouille de la brigade anticriminalité l'a vu se lever en scrutant autour de lui, avant de s'approcher d'un arbuste et de se rasseoir. Ce comportement aussi suspect que ce qu'il fumait a entraîné un contrôle. Les policiers ont trouvé quelque 40 grammes de cannabis au pied de l'arbre, ainsi que quinze grammes et 310 € en billets dans un petit sac dissimulé au niveau du ventre du suspect, jeudi dernier vers 19 h rue d'Amsterdam, près du centre Europe.

« La plaie du quartier »

« Ce qui était par terre n'est pas à moi, mais j'avais revendu à une dizaine de clients depuis le matin. Quelqu'un, je ne peux pas dire qui, devait me rémunérer », a indiqué cet habitant du quartier Europe, âgé de 19 ans et sans ressources. Après avoir déclaré fumer « 20 à 30 € de

résine par jour », il a minimisé lorsque les juges ont fait le compte sur un mois. Condamné quatre fois pour des vols, dont une récemment, Kilian Walliser était déjà passé en comparution immédiate, pas plus tard que début mars pour outrages et rébellion envers des policiers lors d'un contrôle du port du masque au centre-ville. Il avait écopé de travaux d'intérêt général.

« Après avoir passé deux nuits en prison, cette fois j'ai compris, je vais trouver du travail », a avancé le jeune prévenu. « Les points de deal pourrissent le quotidien des riverains et nourrissent l'économie souterraine, c'est l'enfer, la plaie de certains quartiers comme celui-ci », a souligné le parquet en requérant six mois de prison ferme, à l'encontre de « ce jeune majeur pris dans une spirale de délinquance, qui s'aggrave et qu'il faut stopper, à un âge où il devrait se construire ».

Pour l'avocat de la défense M^e Thierry Gross, « son comportement était idéal pour attirer l'attention des forces de l'ordre, mais l'autoriser à purger sa peine sous bracelet électronique lui éviterait de mauvaises fréquentations en prison, et peut-être d'autres vocations peu recommandables ».

Le tribunal correctionnel a prononcé six mois ferme, en laissant au juge d'application des peines le soin d'apprécier s'il sera incarcéré ou s'il bénéficiera d'un placement sous surveillance électronique.

Jean-Frédéric SURDEY

JEUNES

Caméra café Pep, spécial colos été

L'association Pep Alsace (Pupilles de l'enseignement public) invite à sa première « Caméra café Pep », spécial colos été 2021, mercredi 5 mai.

Ce rendez-vous d'une heure se déroulera en visioconférence pour respecter les mesures sanitaires. Possibilité de se connecter à l'outil de visioconférence Zoom.

En direct, l'organisme abordera tout ce qui a été mis en place pour l'organisation des colos de cet été et répondra à toutes les questions (colos, vacances apprenantes, offres et services, accueil des enfants, Covid, prix...)

► Pour accéder à la visioconférence, il suffira de télécharger Zoom et de suivre les étapes sur www.vacancespep.fr. Pas besoin de webcam ni de micro, seul du son suffira ! Les questions pourront être directement posées par écrit et la réponse sera donnée en fin de séance.

► Rendez-vous, mercredi 5 mai, pour deux créneaux en direct, selon les disponibilités : de 10h à 11h ou de 18h à 19h. Contact 03 69 99 10 10 ou www.vacancespep.fr

CONCOURS DE DESSIN
jusqu'au 15 mai

ILLUSTRE TA BULLE !

DE SUPERS LOTS A GAGNER !

Retirez votre planche en magasin, et laissez votre imagination faire le reste !

251830000

WINSOR NEWTON | CANSON | FABER CASTELL | BOSCA | pēbēo | GRANPÂCHE

Librairie Papeterie
6 place de la Cathédrale
COLMAR - 03 89 24 16 16

Librairie Jeunesse
26 Grand-Rue
COLMAR - 03 89 23 35 15

LOISIRS

La Cyclomontagnarde des Vosges, reportée à 2022



La Cyclomontagnarde des Vosges, dont le départ était prévu à Eguisheim les 3 et 4 juillet, est à nouveau annulée. Elle reviendra en 2022. Archives DNA/Nicolas PINOT

Pour la 2^e année consécutive, compte tenu des conditions sanitaires et des incertitudes actuelles liées à la pandémie, la Cyclomontagnarde des Vosges 2021 (CMV 2021) est annulée. Mais elle va rebondir, le rendez-vous est donné, dès à présent, les samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022, pour la CMV 2022 !

« La CMV représente dix-huit mois de travail ! », confie Gabriel Spenlehauer, le président du Club Cyclo de Colmar, également ancien président de la commission nationale des Cyclomontagnardes et du VTT auprès de la FFVélo (Fédération française de cyclotourisme), de 2012 à 2016.

Au choix, les inscrits pourront annuler avec remboursement total ou reporter leur inscription à 2022

« En fait, nous organisons, habituellement, notre épreuve toutes les années paires. Le report de l'an dernier, en raison, déjà du Covid-19, et pour laquelle il y avait 404 inscrits, a décalé l'édition 2020 au 3 et 4 juillet 2021 au départ d'Eguisheim. Nous allons donc retrouver le rythme habituel, mais sans avoir organisé la manifesta-

tion pendant quatre ans ! La CMV est l'occasion de créer des liens entre les bénévoles, également pratiquants, qui restent motivés et optimistes, malgré tout ! »

Il rajoute : « Au niveau national, après une visioconférence des onze organisateurs de Cyclomontagnardes (CM) en France, le mardi 20 avril dernier, c'est l'ensemble des Cyclomontagnardes qui sont, de fait, décalées d'une année. Celles prévues en 2021 (Jura, Annecy, Luchon-Bayonne, Cévennes et Vosges) se dérouleront en 2022 et

celles prévues en 2022 (Vercors, Hautes-Pyrénées, Morvan, Limoges, Vosges Saônoises et Brevet randonneurs des Alpes) auront lieu en 2023 ! »

Pour les 354 participants inscrits à début avril 2021 (dont 190 qui avaient déjà décalé leur inscription 2020 à 2021), il sera proposé, au choix, une annulation avec remboursement global de leur inscription ou un report de leur inscription à 2022, sans augmentation du prix de l'inscription ni des prestations ! Il sera, bien entendu, possi-

ble aux participants ayant demandé l'annulation de se réinscrire à la CMV 2022 au même coût, mais le prix des prestations annexes pourront être augmentées, d'ici là !

Gabriel Spenlehauer annonce aussi que le Club Cyclo de Colmar n'organisera aucune manifestation externe en 2021, y compris le 36^e rallye de la Foire aux vins de Colmar (annulé aussi) et se contentera de sorties club pour ses adhérents, dès que les mesures sanitaires préconisées par le gouvernement le permettront à nouveau !

FAITS DIVERS

WETTOLSHEIM

Sur le toit au bord de la RD83

Une automobiliste a perdu le contrôle de sa Renault Scenic qui s'est immobilisée sur le toit au bord de la RD83, à hauteur de l'usine Ricoh à Wettolsheim dans le sens Eguisheim-Colmar ce mardi peu avant 19 h. Indemne, elle est parvenue à sortir par la fenêtre et a été récupérée par un proche. Son chien non plus n'a pas été blessé.

RIBEAUVILLÉ

Un enfant renversé mais indemne

Un enfant de trois ans a été percuté par une voiture, ce mardi vers 17 h 30 route de Guémar à Ribeauvillé. Indemne selon les examens réalisés sur place, il a été transporté par les pompiers à l'hôpital Pasteur pour des examens de contrôle. D'après les premières constatations des gendarmes, l'automobiliste circulant en direction de Guémar n'aurait pas vu l'enfant traverser, accompagné d'une adulte qui n'a pas été heurtée.

COLMAR

Une septuagénaire heurtée par une voiture

Une dame âgée de 76 ans a été heurtée par une voiture, ce mardi vers 8 h 40 route d'Ingersheim à Colmar, près du collège Pfeffel. Légèrement blessée d'après les premiers examens des pompiers, elle a été évacuée à l'hôpital Pasteur.

Feu de buisson contre une maison

Les pompiers ont été appelés pour un feu de buisson accolé à une maison, avenue Georges Clemenceau à Colmar ce lundi vers 19 h. Il a pu être éteint avant leur arrivée avec



Une voiture s'est immobilisée sur le toit, ce mardi vers 19 h au bord de la RD83 à Wettolsheim. Photo L'Alsace/M. Meyer

un tuyau d'arrosage.

Camion contre voiture

Une voiture et un camion sont entrés en collision, ce mardi vers midi avenue de Lorraine à Colmar près de Wolfberger. Les pompiers ont conduit à l'hôpital Pasteur un homme de 55 ans, légèrement blessé.

SOULTZ

Collision entre deux véhicules

Un accident s'est produit ce mardi matin, peu après 7 h, sur la RD83 à Soultz. Un véhicule, qui avait pris la sortie pour s'engager sur la D430, a été percuté à l'arrière par un second véhicule.

Le conducteur du véhicule percuté, âgé de 45 ans, a été conduit au centre hospitalier de Guebwiller pour des examens. Le second conducteur est indemne. Les sapeurs-pompiers se sont rendus sur place, de même que les gendarmes de la brigade de Soultz.

GUÉMAR

Une gloriette brûle

Appelés pour une gloriette en feu route de Sélestat à Guémar, ce mardi vers 11 h 45, les pompiers ont procédé à

l'extinction.

WICKERSCHWIHR

Le feu dans les combles

Un début d'incendie s'est déclaré dans les combles d'une habitation, ce mardi vers 10 h 30 Grand-rue à Wickerschwihr. Les pompiers ont éteint environ deux mètres carrés d'isolant en laine de chanvre.

VOLGELSHEIM

Feu de rafles : de la fumée le lendemain matin

Quelque 500 m³ de rafles de maïs ont pris feu ce lundi peu avant 14 h au sein de l'entreprise Cormo, rue de la Clef-de-Sol à Volgelsheim. Les pompiers ont procédé à l'extinction jusqu'à tard dans la soirée, mais ont été rappelés le lendemain vers 8 h pour la fumée, et ont éteint une petite reprise de feu d'environ un mètre carré.

INGERSHEIM

Des broussailles partent en fumée

Un feu de broussailles d'une soixantaine de mètres carrés a été éteint par les pompiers, ce mardi vers 10 h 45 chemin Umbruchweg à Ingersheim.

L'ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

19 avril : Marie, Louise Alter née Bohn le 5 octobre 1938, sans profession, Ingersheim.

23 avril : Michel, Antoine Eckert né le 27 décembre 1962, sans profession, Colmar ; Roger, André Glath né le 1^{er} mai 1937, mineur, Régisheim ; David, Robert Schubnel né le 18 mai 1979, restaurateur, Eguisheim ; Werner Emmenecker né le 17 novembre 1934, magasinier, Bootzheim.

24 avril : Jean-Claude Gaspard né le 16 novembre 1939, fonctionnaire de la poste, Luttenbach-près-Munster.

NAISSANCES

20 avril : Kayron, Michel Bo-dein.

22 avril : Léo, Étienne, Yves, Guy Stahl ; Émeric Boulanger Hintermayr ; Paul, Denis, Georges Stath Imhoff ; Julia, Bernadette, Madeleine Lardé ; Simay Turkoglu.

24 avril : Margot Scholler.

25 avril : Raphaël, Gabin, Kaeuffer Blanchard.

AUJOURD'HUI

L'AGENCE DE COLMAR

7 rue de la Gare

68002 Colmar Cedex

Accueil 03 89 20 37 90

Agence fermée au public, accueil téléphonique uniquement du lundi

au vendredi de 8 h à 12 h

et de 13 h à 16 h

DNAaccolmar@dna.fr

Rédaction 03 89 20 50 02 ou

03 89 20 50 03 et 03 89 20 37 69

alsredactioncol@lalsace.fr

DNAcolmar@dna.fr

Sites internet

www.lalsace.fr

www.dna.fr

Service lecteurs

L'Alsace 09 69 32 80 31

DNA 03 88 21 56 78

PHARMACIES DE GARDE

Colmar : pharmacie des Vosges, 2 rue de Mulhouse (au-delà de 22 h, se présenter au commissariat de police).

Kaysersberg : pharmacie de Kaysersberg, 5 rue du 18-Décembre 1944.